

31
5
COPIE QUIN

LE CAIRE, LE 25 MAI 1994

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE
RWANDAISE



LE CAIRE

DE ZIKAMABALI JEAN BAPTISTE
DEUXIEME SECRETAIRE
AMBARWANDA - CAIRE
ATTN : MONSIEUR BIZIMANA AUGUSTIN
MINADEF

REFERENCE NUTRE ENQUETIEN TELEPHONIQUE COMMA HONNEUR VOUG
COMMUNIQUER CE QUI SUIIT :

1. MR ANOOP DISPUSE POUR LE MOMENT D'UNE LICENCE D'EXPORTATION
POUR LE STOCK SUIVANT :

40.000 HAND GRENADE (DEFENSIVE)

3.000.000 ROUNDS 7,62 x 39

AU CAS OU LA BBL AVAIT EXECUTE LE TRANSFERT EN SA FAVEUR, IL
AURAIT DEJA LIVRE CE MARDI 25/05/1994 LE CHARGEMENT SUIVANT
AVEC 365.000 USD DE CREDIT :

40/05/94
2011/1/22

2,000,000 ROUNDS 1.02 A ...

AU CAS OU LA BBL AVAIT EXECUTE LE TRANSFERT EN SA FAVEUR, IL
AURAIT DEJA LIVRE CE MARDI 23/05/1994 LE CHARGEMENT SUIVANT
AVEC 365.000 USD DE CREDIT :

760.000 ROUNDS	7.62 x 39 =	190.000 USD
20.000 H.G.		400.000 USD
		<hr/>
TOTAL FOB		590.000 USD
ASSURANCES		18.000 USD
TRANSPORTS		142.000 USD
HANDLING AT DESTINATION		15.000 USD
		<hr/>
		765.000 USD

1. CHARGEMENT NET 33 TONNES (AVEC POSSIBILITE DE CHARGEMENT DE
DEUX AVIONS EN MEME TEMPS)

2. POUR LES PRODUITS 3.56 MM, IL PEUT LES APPRETER A CONDITION
QU'ON AIT LES CERTIFICATS DE DESTINATION FINALE FAITS A
KIN-ZAIRE (PAR VIA AMBASSADES) ET QUE LES FONDs NECESSAIRES SOIENT
DISPONIBLES AVANT LIVRAISON.

3. JE L'AI DEJA CONTACTE POUR ETRE PRET DES QUE NOTRE MESSAGER PAR-
VIENNE A PARIS STOP HAUTE CONSIDERATION
VIENNE

